



Bassin  
de l'Oudon

**SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX  
DU BASSIN VERSANT DE L'OUDON  
COMMISSION LOCALE DE L'EAU**

**PROCES-VERBAL  
Réunion plénière du 16 novembre 2022**

A l'ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance précédente
2. Orientations budgétaires 2023-2025
3. Présentation de la stratégie de communication du Syndicat du Bassin de l'Oudon
4. Validation du Contrat territorial eau multithématique : bilan 2020-2022 et programme 2023-2025
5. P.T.G.E. : retour sur le dernier comité de pilotage, avancement de la démarche
6. Choix de l'entreprise pour l'inventaire des zones humides et du bocage sur le territoire d'Anjou Bleu Communauté
7. Questions diverses



**1- VALIDATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Validé à l'unanimité.

**2- ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023-2025**

Madame Régine TIELEGUINE présente les orientations pour la période 2023-2025. Il n'y a pas de remarques particulières.

Monsieur Louis MICHEL précise que ces orientations seront présentées au Syndicat du Bassin de l'Oudon, structure porteuse qui votera le budget.

**3- PRESENTATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON**

Madame Sophie PERCHET présente la stratégie de communication qui a été préparée par le Syndicat du bassin de l'Oudon dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat territorial « eau » multithématique. cf. diaporama.

Elle commence par présenter les actions de communication conduites en 2022 par le Syndicat du bassin de l'Oudon pour montrer ce que fait actuellement le syndicat. Les actions réalisées dans le cadre de la concertation préalable du S.A.G.E. seront présentées par Thomas ROINE à une prochaine réunion et il faudra examiner les suites à donner.

Sur les actions de communication de 2022

Monsieur Louis MICHEL demande combien d'élus sont présents ce matin.

Madame Régine TIELEGUINE demande aussi qui étaient présents aux manifestations ?

Des mains se lèvent dans l'assemblée.

Monsieur Joël RONCIN constate qu'il est difficile de mobiliser les délégués des communes à l'assemblée du Syndicat du Bassin de l'Oudon.

Monsieur Louis MICHEL rappelle le début de mandat difficile avec la COVID.

Monsieur Vincent GUILLET signale que les communes ou les communautés de communes ne savent pas si leurs délégués participent ou non aux réunions.

Madame Régine BRUNY donne l'exemple du Comité de bassin : au bout de 3 absences, un courrier est envoyé à la structure pour demander si la personne est toujours représentante.

Monsieur Richard CHAMARET trouve que l'animation sur l'arbre (15 000 €) est chère, ramené au nombre de participants.

Madame Régine TIELEGUINE explique que l'organisation de cette journée a été externalisée par manque de temps en interne. Lorsque le syndicat organise en interne c'est moins cher car le temps des agents n'est pas compris.

Monsieur Pierrick GILLES – Il y a eu du monde au spectacle. Le CIVAM a été consulté mais a décliné, la Chambre d'agriculture a donc organisé. Une 2<sup>ème</sup> représentation « l'arbre qui plantait des hommes » de la Cie Cosnet est programmée pour la Journée Mondiale de l'Eau aux alentours du 22 mars.

Monsieur Michel de SIMIANE – ce serait intéressant d'avoir une évaluation sur le public touché.

Monsieur Pierrick GILLES précise :

- Scolaires le matin,
- Professionnels de la haie l'après-midi,
- Familles le soir avec le spectacle.

Monsieur Louis MICHEL remercie l'agriculteur qui a accueilli cette journée.

Madame Hélène DESOBEAU constate qu'il y a beaucoup d'animations proposées, c'est intéressant, ce n'est pas le cas sur tous les territoires.

Monsieur Christian PERROIS a participé à la conférence sur les perturbateurs endocriniens, c'est dommage car il y avait peu de monde. Il faut réussir à inciter à faire venir les gens, continuer ces journées.

Monsieur Louis MICHEL – les personnes sont aussi touchées par la presse car les événements y sont relayés.

Monsieur Michel MONTECOT constate que les gens ont des sentiments d'impuissance, et cela démobilise pour participer à ces manifestations.

#### Sur le scénario de la communication

Monsieur Michel de SIMIANE – Vu les sommes engagées, il faut prévoir une évaluation.

Madame Sophie PERCHET précise qu'un questionnaire est adressé aux participants après chaque manifestation pour évaluer leur perception.

Madame Régine TIELEGUINE explique qu'une évaluation est prévue en 2025 à la fin des 2 périodes de contrat territorial 2020-2022 et 2023-2025. Elle comprendra l'évaluation des actions de communication, et les réponses au questionnaire serviront à ce moment-là.

Madame Régine BRUNY demande ce qui est prévu pour la sensibilisation aux conseils municipaux et communautaires ? Elle propose que des personnes extérieures participent aux réunions, de C.L.E. et de syndicat, ce serait sur invitation. On peut aussi y inviter des classes. Elle propose également une infographie pour positionner les différents acteurs de l'eau pour que les gens s'y retrouvent, donner de grandes informations générales, format flyer sur une page.

Monsieur Louis MICHEL demande si l'État a des cartes pour la répartition des compétences ?

Monsieur Alexandre ROUX – oui, en Mayenne cela existe, on peut donc partager ce document.

Madame Hélène DESOBEAU – le site internet propose cette présentation, des vidéos sont aussi intéressantes, ce sont des outils également à utiliser.

Monsieur Vincent GUILLET demande si des partenariats avec des organisations sont possibles ? il siège dans une organisation citoyenne, il y a cet hiver un cycle de conférence sur l'eau, un partenariat avec la C.L.E. serait bien.

Monsieur Louis MICHEL - Lorsque la C.L.E. est invitée pour des interventions, le président ou vice-président et cellule d'animation sont présents.

Monsieur Pierrick GILLES précise que c'est aux organisateurs d'inviter la C.L.E.

Madame Régine TIELEGUINE ajoute que des partenariats sont possibles aussi avec d'autres structures, sur des journées agricoles par exemple.

Monsieur Richard CHAMARET – La communauté de communes du Pays de Craon a ouvert la station d'eau potable de Loigné sur Mayenne aux visites, avec des protocoles de sécurité. Ainsi écoles, élus, etc... peuvent venir.

**Monsieur Louis MICHEL prend note des propositions complémentaires des membres de la C.L.E. et considère la stratégie de communication validée.**

#### **4- VALIDATION DU CONTRAT TERRITORIAL EAU MULTITHÉMATIQUE : BILAN 2020-2022 ET PROGRAMME 2023-2025**

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le bilan du contrat 2020-2022 et le projet de contrat territorial 2023-2025. Ces contrats entrent dans le cadre d'une stratégie du Syndicat du bassin de l'Oudon, déjà vue par la C.L.E., pour la période 2020-2025.  
cf. diaporama.

##### Sur l'engagement des agriculteurs

Monsieur Bernard LAYER remarque que dans le bilan du contrat, qui a été effectué en juin 2022, l'engagement est noté à 0 sur l'aire d'alimentation du captage de la Plaine. Il précise que 70 % des agriculteurs se sont engagés depuis.

Monsieur Vincent GUILLET interroge la mobilisation sur les aires de captages souterrains. Il faut lire un objectif de 80 % de la SAU mobilisée. C'est quoi le résultat ?

Monsieur Bernard LAYER – À la suite d'un diagnostic de la fertilisation, les agriculteurs sont engagés sur des actions volontaires. Cela vient en plus du plan de fumure, c'est une analyse qualitative avec des analyses de reliquats dans l'année et des conseils.

Monsieur Vincent GUILLET – Et rien sur les pesticides ? il y a donc un manque évident, il faut avancer sur ce sujet.

Madame Régine TIELEGUINE rappelle que les arrêtés préfectoraux pris sur les aires d'alimentation des captages visent les pollutions par les nitrates.

Monsieur Bernard LAYER – Dans les discussions avec les conseillers, les aspects phytosanitaires sont quand même abordés.

Monsieur Christian PERROIS – Il faudrait aller vers des changements de système : moins de pesticides et moins d'azote minéral. Le problème est lié au carbone, il faut de la matière organique dans les sols.

Monsieur Richard CHAMARET – Un travail est fait en lien avec la Chambre d'agriculture sur l'aire d'alimentation du captage de l'Eperonnière. Se pose le problème de la transmission des sièges d'exploitation situés dans le périmètre du captage. Si on ramène plus de contraintes sur une exploitation, elle va être difficilement vendable. Le risque est que les bâtiments ne soient pas réutilisés, et il y aura un agrandissement. Le secteur des Coëvrans a démarré un travail sur la gestion du foncier sur les zones de captages, la collectivité pourrait être totalement propriétaire sur un captage, ce sera coûteux, on ne va pas réussir à baisser le prix de l'eau mais il faut mettre des moyens. Les collectivités qui maîtrisent le foncier peuvent avoir des exigences sur le type d'agriculture.

Monsieur Vincent GUILLET – il faut aussi éviter que le prix de l'eau monte de trop.

Madame Régine BRUNY cite le passage en agriculture biologique de 2 agriculteurs sur le captage de Vritz Candé, cela supprime de fait toutes les molécules chimiques de synthèse. Sur le foncier, il y a des facilités données aux collectivités pour les remettre sous bail aux agriculteurs.

Madame Patricia MAUSSION – les agriculteurs conventionnels peuvent aussi utiliser les matériels de l'agriculture bio. La Région travaille pour développer les mesures agro-environnementales et climatiques avec notamment pour objectifs la diminution des intrants et des produits phytosanitaires, et la captation du carbone.

#### Sur la conservation des données géographiques

Madame Régine BRUNY – les zones humides restaurées sont-elles bien bancarisées ?

Monsieur Raphaël CHAUSSIS – Il y a une bancarisation des zones humides inventoriées. S'il y a des aides de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la restauration, il y a bien une bancarisation dans les outils de l'A.E.L.B. mais ce n'est pas le syndicat qui le fait.

#### Sur les paiements pour services environnementaux

Madame Régine BRUNY – Qui porte les paiements pour services environnementaux (PSE) ?

Monsieur Christian PERROIS – le PSE des fonds de vallée de l'Oudon est porté par le syndicat. C'est bien parti, il y avait une réunion hier.

Monsieur Vincent GUILLET précise que le projet de PSE porté par le Gal Sud Mayenne est en standby.

Madame Régine TIELEGUINE - le PSE du syndicat bénéficie des aides publiques de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, c'est une expérimentation. Le PSE du Gal sud Mayenne est basé sur des financements privés.

Madame Régine BRUNY demande des informations sur ce PSE porté par le syndicat.

Monsieur Joël RONCIN - c'est un PSE qui démarre, il a 1 an d'existence.

Monsieur Louis MICHEL propose une présentation du PSE à la prochaine C.L.E. plénière.

Monsieur Christian PERROIS relève que le problème pour les PSE privés est d'avoir une structure de gestion.

#### Sur les plantes envahissantes

Monsieur Olivier ROUSSEZ précise que, sur l'étang de Saint Aubin à Pouancé, l'abaissement des niveaux d'eau pour des questions de sécurité a permis le développement de la jussie, qui est plus difficile à enlever sur la partie terrestre.

Il n'y a pas d'autres remarques sur le bilan.

#### Sur le COPIL du prochain CT eau 2023-2025

Madame Régine BRUNY constate qu'il est difficile de donner un avis sur un dossier si on n'a pas tous les éléments. Elle souhaite entrer au COPIL du CT eau pour avoir plus d'éléments sur les dossiers.

Le COPIL du CTeau est composé :

- Des maîtres d'ouvrage,
- Des services de l'État,
- Des partenaires financiers.

Les réunions de Commission Locale de l'Eau permettent de présenter les dossiers.

Madame Régine BRUNY souhaite avoir plus d'éléments sur les actions des autres maîtres d'ouvrage que ce qui a été donné aujourd'hui.

#### Sur les transferts de polluants

Madame Régine BRUNY – les transferts de polluants se font via les sorties de drainage, il faut donc des bassins tampons en sortie de drainage.

Monsieur Michel de SIMIANE – il faut discuter avec l'exploitant et aussi avec le propriétaire la mise en place des zones tampons.

Monsieur Christian PERROIS – La zone tampon est une action plutôt curative. Il faudrait une action préventive pour limiter les transferts en travaillant sur la matière organique dans les sols.

#### Sur le contrat global

Monsieur Raphaël CHAUSSIS – le bilan est satisfaisant sur le fond et sur le niveau de réalisation par rapport aux objectifs fixés. Le prochain contrat est satisfaisant sur la forme et sur le niveau d'engagement financier. On reste dans la stratégie fixée il y a 3 ans.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ne va pas participer au vote, le dossier sera présenté aux instances après avis de la C.L.E.

Monsieur Louis MICHEL félicite Monsieur Raphaël CHAUSSIS, les élus et les équipes du Bassin de l'Oudon qui s'attellent à ce contrat. Ce sont 14 agents impliqués au bassin de l'Oudon qui croient à leur travail, et qui continuent à défendre l'attente du bon état des eaux.

#### **Vote :**

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ne participe pas au vote.

**Le bilan du contrat 2020-2022 et le projet de contrat 2023-2025 reçoivent un avis favorable à l'unanimité des membres votants.**

### **5- P.T.G.E. : RETOUR SUR LE DERNIER COMITE DE PILOTAGE, AVANCEMENT DE LA DEMARCHE**

Madame Régine TIELEGUINE indique que le dernier groupe de travail P.T.G.E. du mois d'octobre a été l'occasion de faire un tour de table sur la situation hydrologique exceptionnelle de 2022 et de présenter la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG), prestataire chargé d'élaborer le P.T.G.E.

Le recueil des données est en cours : sur les prélèvements agricoles et sur les plans d'eau.

Le prochain groupe de travail P.T.G.E. se réunira le mardi 13 décembre à 14h.

Cf. diaporama.

Madame Régine BRUNY veut savoir où en est la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire sur l'état des volumes d'eau utilisés en agriculture. Lors de la réunion du groupe P.T.G.E. le mois dernier, il a été dit que l'étude sur les prélèvements agricole n'avance pas bien, que la Chambre d'agriculture fera un retour sur 10 % des questionnaires soit 160.

Ce mode d'étude via un questionnaire en ligne est inapproprié, 60 000 € sont financés par l'Etat et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. La Chambre d'agriculture doit faire le travail attendu.

Madame Régine BRUNY souhaite que la C.L.E. sache où cela en est ? quel est le retour des questionnaires à ce jour ?

Monsieur Bernard LAYER - Il y a une instance spécifique pour aborder ces sujets qui est le groupe de travail P.T.G.E. Il explique que l'ambition a été réévaluée. Les agriculteurs n'ont pas répondu à hauteur de ce qui était attendu. Les capacités de mobilisation sont restreintes, il faut être pragmatique. Un questionnaire moins long a été relancé sur le sous-bassin du Chéran amont pour avoir une exhaustivité.

Madame Régine BRUNY – la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire s'est engagée à être active, c'était la condition pour ne pas avoir un classement en ZRE<sup>1</sup>. Elle alerte sur ce dossier, il faudra que les Préfets en tirent les conclusions.

---

<sup>1</sup> Zone de répartition des eaux



## **6- CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET DU BOCAGE SUR LE TERRITOIRE D'ANJOU BLEU COMMUNAUTE**

Madame Régine TIELEGUINE informe qu'après la relance du marché public, c'est finalement DCI Environnement pour un montant de 145 000 euros TTC qui a été retenu pour faire l'inventaire des zones humides et du bocage sur le territoire d'Anjou Bleu Communauté dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal et du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Monsieur Christian PERROIS demande sur quels critères seront repérés les zones humides ? Sur les critères de la végétation, et à la tarière sur les zones cultivées avec probabilité de présence des zones humides.

## **7- QUESTIONS DIVERSES**

### **7.1. Élargissement de la route départementale**

Monsieur Vincent GUILLET signale le projet d'élargissement RD771 entre Cossé le Vivien et Craon et Saint Martin du Limet. Les zones humides vont être impactées par le passage à 2x2 voies, à quel moment la C.L.E. donne un avis ?

Madame Hélène DESOBEAU dit que la C.L.E. est consultée au moment de l'instruction du dossier d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau.

Les membres de la C.L.E. peuvent aussi intervenir en tant que personne pendant la concertation. Les premières réunions ont lieu à la fin du mois de novembre.

### **7.2. Prochaines réunions**

- COPIL gestion des vannages – le 24 novembre 9h30
- accueil d'un groupe d'étudiants du 23 au 25 novembre - étude de cas sur la Verzée - impact des seuils sur les assecs
- restitution de l'étude sociologique menée sur le Chéran - le 30 novembre – entrée libre entre 17h et 20h00.

### **7.3. Co-voiturage**

Monsieur Vincent GUILLET – Lors des invitations, il faudrait mettre un lien pour organiser le co-voiturage.

Monsieur Louis MICHEL – Avant la COVID, il y avait des rendez-vous qui se faisaient sur Craon et Segré pour co-voiturer. Il est possible de poursuivre.

### **7.4. Démission**

Monsieur Michel MONTECOT annonce arrêter sa représentation à la C.L.E. de l'Oudon pour raisons médicales. Il espère que les consommateurs, via l'UFC<sup>2</sup>, seront toujours représentés à la C.L.E.

Il a quelques regrets :

- Incitation aux plantations de haies alors qu'à côté on continue à laisser faire les arrachages.
- Des dépenses pour traiter l'eau, alors que les phytosanitaires sont encore utilisés par les collectivités, c'est dommage.

Madame Régine BRUNY remercie l'UFC Mayenne, la présence des consommateurs est importante en C.L.E. Elle rappelle qu'il y a une réglementation avec une police de l'eau, il faut les contacter lorsqu'il y a des abus. On peut aussi déclarer sur Internet via l'application des sentinelles de l'environnement. <https://sentinellesdelanature.fr/signaler/>

Monsieur Louis MICHEL remercie également Monsieur MONTECOT. Il regrette qu'il y ait deux politiques, agriculture et environnement, qui ne communiquent pas.

---

<sup>2</sup> Union fédérale des consommateurs

**Monsieur Louis MICHEL clôt la réunion à 12h17.**

Nombre de membres présents ou représentés / nombre de membres :

Collège des élus :	14/32
Collège des usagers :	9/19
Collège de l'Etat :	7/08
Total :	30/59

**Procès-verbal dressé le 16 novembre 2022  
Monsieur Louis MICHEL,  
Président de la Commission Locale de l'Eau,**



Liste des présents, excusés, absents pages suivantes

L'an deux milles vingt-deux, le seize novembre à neuf heures trente minutes, les membres de la Commission Locale de l'Eau se sont réunis à la salle du Pays Segréen à SEGRE EN ANJOU BLEU sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le vingt huit octobre deux milles vingt-deux par Monsieur Louis MICHEL,

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
<b>Collège des collectivités :</b>				
ANNONIER Claude	Délégué au Syndicat d'Eau de l'Anjou	X		
BOISARD Véronique	Conseillère municipale de Beaulieu sur Oudon		X	
CHAMARET Richard	Vice-président com com du Pays de Craon	X		
COLAS Aurélien	Adjoint au maire de Bouillé Ménard		X	
DELAUNAY Bernard	Conseiller départemental d'Ille et Vilaine			X
DUBOSCLARD Hervé	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou		X	
GABORIAUD Bernard	Conseiller municipal du Lion d'Angers	X		
GAUDIN Hervé	Conseiller communautaire Anjou Bleu Communauté			X
GENDRY Daniel	Vice-président com com du Pays de Craon			X
GILLES Pierrick	Délégué au Syndicat du Bassin de l'Oudon	X		
GIRARDOT-MOITIE Chloé	Conseillère départementale de Loire Atlantique		X	
GRIMAUD Gilles	Conseiller départemental de Maine et Loire	X		
GUILLEMIN Richard	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou		X	
GUILLET Vincent	Adjoint au maire de Craon	X		
HOUTIN Patrice	Adjoint au maire de Château Gontier sur Mayenne		X	
JALLU Gérard	Adjoint au maire de Loiron-Ruillé	X		
MAHIER Aurélie	Conseillère départementale de Mayenne		X	
MAHOT Marcel	Adjoint au maire d'Armaillé			X
MAROL Dominique	Conseiller municipal de Loiré			X
MAUSSION Patricia	Conseillère Régionale des Pays de la Loire	X		
MICHEL Louis	Vice-président de Laval Agglomération <b>A pouvoir de M DUBOSCLARD</b>	X X		
PERRAULT Sylvain	Conseiller municipal du Lion d'Angers			X
PERRIN Stéphane	Conseiller régional de Bretagne			X
POINTEAU Serge	Maire de Peuton			X
POIRIER Franck	Conseiller municipal de St Michel de la Roë			X
RAIMBAULT Michel	Maire de Livré la Touche		X	
RAIMBAULT Pascal	Conseiller municipal de Cossé le Vivien	X		
RIOU Yamina	Maire d'Erdre en Anjou		X	
ROBERT Jacques	Vice-président Com com Anjou Bleu Communauté	X		
RONCIN Joël	Conseiller municipal de Segré en Anjou Bleu	X		
ROUSSEZ Olivier	Maire délégué de Pouancé	X		
VALLEE Jacky	Maire de Chérancé		X	
<b>Collège des usagers :</b>				
BOUTEILLER Bernard	Fédération Départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Maine et Loire	X		
BRUNY Régine	Sauvegarde de l'Anjou	X		
CLAVREUL Bruno	FRCIVAM Pays de la Loire			X
DE GUEBRIANT Loïk	Syndicat départemental des propriétaires privés rurales de Mayenne		X	



NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
de LA RIVIERE Bertrand	Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne et de la Sarthe		X	
de PENFENTENYO Louis-Amaury	Association de défense et de sauvegarde de la vallée de l'Oudon			X
de SIMIANE Michel	Syndicat de la propriété privée rurale de Maine et Loire	X		
DEGAND Jean	Association Mayenne Nature Environnement		X	
FOURNIER Daniel	Association de sauvegarde des moulins d'Anjou	X		
GANDON Jean-Claude	Filière Aquacole des Pays de la Loire			X
LANGEVIN Michel	Chambre de Commerce et d'Industrie 49		X	
LEBRET Dominique	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Mayenne	X		
LELORE Laurent	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire		X	
MONTECOT Michel	UFC Que Choisir 53	X		
PERROIS Christian	Association B.A.S.E.	X		
SARRAMAIGNA Daniel	Club Nautique Segréen	X		
SAUDRAIS Odile	Chambre d'agriculture Mayenne	X		
THIREAU Jean-Charles	Syndicat des irrigants de la Mayenne		X	
Monsieur le Président ou son représentant	Chambre de commerce et d'industrie de Mayenne		X	
<b>Collège de l'Etat :</b>				
	Le Préfet de la Région Centre-Val de Loire – Préfet du Loiret, Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne ou son représentant			X
	Le Préfet de Maine et Loire ou son représentant		X	
	Le Préfet de Mayenne ou son représentant		X	
CHAUSSIS Raphaël	Le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ou son représentant	X		
DESOBEAU Hélène	Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire ou son représentant <b>A pouvoir de O.F.B.</b>	X X		
	Directeur régional de l'Office Française de la Biodiversité des Pays de la Loire ou son représentant		X	
DOUSSET Laurent	Le Directeur départemental des Territoires de Maine et Loire ou son représentant <b>A pouvoir du Préfet 49</b>	X X		
ROUX Alexandre	Le Directeur départemental des Territoires de Mayenne ou son représentant <b>A pouvoir du Préfet 53</b>	X X		
<b>Autres invités ou participants :</b>				
BANNIER Géraldine	Député de la Mayenne		X	
BONIOU Pascal	Agence de l'eau Loire Bretagne		X	
LACÔTE Sylvain	Ingénieur milieux aquatique Syndicat du Bassin de l'Oudon	X		
LAYER Bernard	Chambre d'agriculture de Mayenne	X		
NDHONG-BE Lise	DDT Mayenne	X		
PERCHET Sophie	Chargée de communication Syndicat du Bassin de l'Oudon	X		
ROBERT Alexis	Conseil Départemental de Mayenne		X	

<b>NOM PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>PRESENT</b>	<b>EXCUSE</b>	<b>ABSENT</b>
TIELEGUINE Régine	Animatrice de la C.L.E.	X		
	OFB 49		X	
	OFB 53		X	